Modèle Avril 2013

Note de service

Modification de l'horaire collectif de travail suite aux heures d'intempéries

(Sur papier à en-tête de l'entreprise)

Objet : Modification de l'horaire collectif de travail

Nous vous informons que les heures de travail perdues pour cause d'intempéries sur la (les) période(s) :

- du....au....
- du... au....

feront l'objet d'une récupération selon les modalités suivantes : [préciser : prolongation de la durée quotidienne du travail, travail du samedi ou du lundi, autre solution combinant ces deux modalités].

Les modalités envisagées pour récupérer ces heures, portées au préalable à la connaissance de l'inspection du travail, imposent une modification de l'horaire collectif de travail des.... [*Préciser les unités de travail concernées*].

Ce nouvel horaire a été fixé après information et consultation du comité d'entreprise [ou des délégués du personnel] qui a rendu un avis positif lors de la réunion du*

A compter du.... l'horaire collectif de travail applicable aux unités de travail concernées est fixé à heures (précisez le nombre d'heures hebdomadaires travaillées) par semaine, selon les modalités suivantes :

Horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Matin						
Pause du matin						
Matin						
Pause déjeuner						
Après-midi						
Pause de l'après- midi						
Après-midi						

Signature de l'employeur

^{*}Afficher la copie de l'avis du comité d'entreprise ou des DP.